Escouade canine MRC : d'ex-employés témoignent de négligence et de maltraitance

Une dizaine de plaintes de négligence animale ont été envoyées au MAPAQ dans les derniers mois.

6

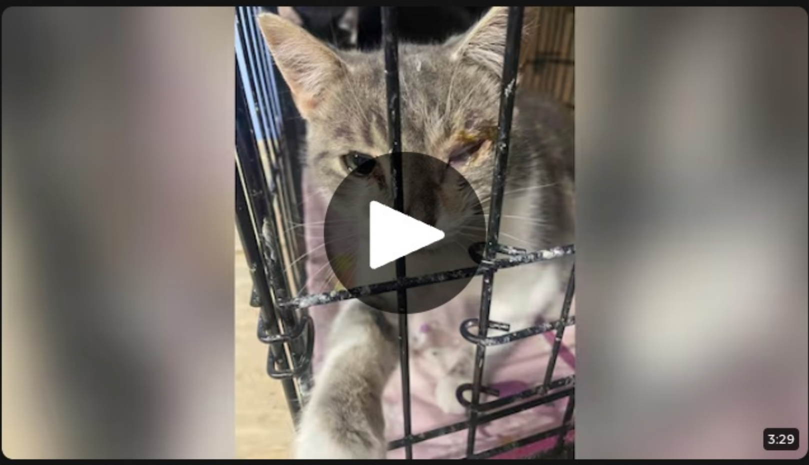

Un chat de l'Escouade canine MRC avec un ulcère cornéen et une rhinotrachéite virale

PHOTO : GRACIEUSETÉ : CHLOÉ BERNARD

Philippe Grenier

Publié le 5 avril 2024 à 5 h 37 HAE

Écouter l'article | 12 minutes

Prenez note que cet article publié en 2024 pourrait contenir des informations qui ne sont plus à jour.

Des chats négligés, en surpopulation, qui souffrent, qui agonisent et qui manquent de soins de vétérinaires dans des lieux insalubres où la contamination aurait fait des ravages. D'anciens employés de l'Escouade canine MRC et des témoins se vident le cœur et racontent ce qu'ils ont vu derrière les portes closes de l'entreprise de gestion animalière à Beauceville. Des allégations que réfute le propriétaire.

Attention, le contenu de cet article peut être choquant.

Une dizaine de plaignantes ont dénoncé au cours des derniers mois au ministère de l'Agriculture, des Pêches et de la l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ce qu'elles qualifient de « négligence ». Le MAPAQ a confirmé à Radio-Canada que le dossier est connu du service d'inspection et que des interventions en vertu de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal ont eu lieu.

« Travailler là c'est difficile sur ton mental. [...] On arrivait le matin et on faisait une tournée des chats pour ramasser les cadavres. Ce n'est pas normal que ce soit dans notre routine », lance Chloé Bernard.

L'étudiante en Techniques de santé animale a été employée de l'Escouade canine MRC pendant une année complète, en 2023.

Pour elle, « il y avait juste trop d'animaux ». La jeune femme de 18 ans se rappelle avoir vu près de 200 chats dans les locaux derrière l'entrée principale, soit le double de la capacité maximale, selon elle.

« On avait tellement de chats qu'ils attrapaient toutes les maladies contagieuses parce que les vaccins n'étaient pas à jour. Il y avait de la rhinotrachéite dans tout le département, [...] beaucoup de panleucopénie. Les chatons qui naissaient à l'Escouade [canine MRC] ne sortaient pas de là. Il y avait le calicivirus, les chats arrêtaient de manger et de boire, ils avaient des ulcères dans la bouche », explique-t-elle.

La direction et les autres employés lui disaient que « le compte était tout le temps vide, il n'y avait jamais d'argent » pour justifier le manque de soins aux chats.

« Idéalement, la vétérinaire [devait venir] aux deux semaines. Elle n'est pas venue pendant des mois », raconte-t-elle, ajoutant avoir vu une vétérinaire sur place seulement trois ou quatre fois en un an.

Dans sa première plainte au MAPAQ, Chloé Bernard décrit les lieux où les animaux sont regroupés.

« Il reste 24 heures dans de petites cages avec seulement de l'eau, nourriture et litière. Les grillages intérieurs et extérieurs sont troués [...] manque de ventilation, aucun changement d'air, odeur d'ammoniaque », énumère-t-elle.

Transporté dans une boîte d'un *pick-up*

Chloé Bernard a fait deux plaintes au MAPAQ en insérant des photos à son témoignage. La deuxième portait spécifiquement sur la situation d'un chat revenu de son opération de stérilisation « en hypothermie », décrit-elle, dans la boîte d'une camionnette.

« Je ne sais pas ce que ça va prendre de plus pour que vous portiez action », écrit-elle au MAPAQ avec la photo du chat inerte qui a finalement survécu.

Quatre autres ex-employées ont eu connaissance de cet événement.

Chloé Bernard a seulement reçu un avis de réception à la suite de ses plaintes au MAPAQ. Elle reproche au Ministère de ne « pas agir assez vite, assez fort ».

« [LeMAPAQ] sort des petites affaires qui ne servent à rien. [...] Ça ne va juste pas dans la bâtisse. On s'en fout des plats [qui doivent être fixés] », lance-t-elle, ajoutant avoir donné sa démission.

À lire aussi :

Escouade canine MRC : insatisfaction et préoccupation en Chaudière-Appalaches

Mort entre deux murs

Ancienne employée de l'Escouade canine MRC, Flora Beguin témoigne aussi qu'il y avait « beaucoup de négligence ».

« Il y a des chats qui sont morts dans leur cage agonisant parce qu'ils étaient malades et qu'ils n'ont pas été euthanasiés. Ils n'ont pas eu de soins. C'était choquant », affirme l'étudiante en Techniques de santé animale.

Elle a travaillé au bureau de Beauceville entre septembre 2023 et mars 2024, les fins de semaine seulement, avant de donner sa démission.

Elle mentionne avoir fait plusieurs signalements aux employés de la semaine « lorsqu'il y avait des chats qui n'allaient pas bien ».

« J'ai fait une plainte [au MAPAQ] le 14 février et il ne s'est pas passé grand-chose », ajoute-t-elle.

Dans sa plainte pour négligence, elle écrit aussi « qu'un chat s'est sauvé de sa cage et est tombé entre deux murs. Il a été retrouvé mort et asséché dans le mur ».

Elle énumère aussi des soins inadéquats comme le toilettage, l'entretien du poil ainsi que le manque d'exercice ou de socialisation. Des points qui reviennent dans plusieurs rapports de plaintes obtenus par Radio-Canada.

Elle se rappelle aussi d'un chien qui s'était coincé un coussinet dans un barreau de cage mal fixé.

Une expérience bien loin de celle qu'elle avait vécue précédemment dans un refuge de la Côte-Nord.

« Un refuge, c'est un établissement où on refait une santé aux animaux, stérilisés, vermifugés, vaccinés, et on les fait adopter par des familles. Dans celui où je travaillais, c'était très rare des morts, presque jamais d'épidémie. [L'Escouade canine MRC] c'était le contraire. J'ai fait les deux opposés », souligne-t-elle.

Témoins sous le choc

Des intervenants du milieu animal en Beauce, concernés depuis plusieurs années, en ont long à dire sur l'Escouade canine MRC.

Julie Létourneau, administratrice de la page Facebook Animaux perdus et retrouvés en Beauce, qui compte 5600 membres, a décidé d'aller voir elle-même en septembre 2023 les conditions dans lesquelles les animaux du refuge vivaient.

Ce qu'elle a vu l'a répugnée.

« Quand j'ai vu ça, on a juste envie de pleurer et j'ai décidé de faire une plainte », explique-t-elle.

La bénévole en chef du Refuge Ami-maux et du Chatfé à Beauceville a elle aussi porté plainte au MAPAQ, appuyée par la propriétaire Valéry Loubier.

À la mi-janvier, elle a secouru, avec l'aide de bons samaritains, quatre chats retrouvés dans une boîte de carton sur la neige près de la rivière Calway, à Saint-Joseph-de-Beauce. Deux des chats ont été euthanasiés et un troisième est mort quelques heures plus tard dans ses bras.

Ces chats étaient au refuge de l'Escouade canine MRC quelques heures plus tôt, selon quatre ex-employés.

« Ils ne font pas le service pour lequel ils ont été engagés », conclut Valéry Loubier, déçue par la situation et préoccupée par le bien-être animal à l'Escouade canine MRC.

Elle mentionne avoir accepté plusieurs chats errants après que des résidents eurent essuyé un refus de l'Escouade canine MRC pour les prendre.

Le propriétaire réagit

« Le problème, c'est la mauvaise gestion en 2023, je n'étais pas là », explique le propriétaire de l'Escouade canine MRC, Simon Bédard. Pour cette raison, il dit comprendre les préoccupations envers son entreprise en ce moment.

C'est sa sœur JulieBédard qui était directrice générale de l'Escouade canine MRC entre avril et novembre 2023.

Simon Bédard balaie du revers de la main toutes allégations de mauvais traitement envers les animaux de l'Escouade canine MRC que ce soit par lui ou par ses employés.

« Ce n'est pas supposé. Moi, je n'ai pas vu ça, j'aurais été au courant. J'ai des employés qui sont des amis; ils m'auraient appelé même si je ne travaillais pas », affirme-t-il, ajoutant que « les vaccins, le frigidaire est plein ».

Radio-Canada a demandé à quelques reprises à Simon Bédard d''accéder aux locaux derrière l'entrée principale où se trouve le refuge pour constater l'état des lieux, ce qu'il a refusé. « Il y a un protocole biologique du ministère de l'Agriculture pour chaque pièce », a-t-il indiqué.

Pour lui, il n'y a pas de surpopulation à l'Escouade canine MRC. « Quand on n'avait plus de place, on arrêtait. Je vois les rapports [du MAPAQ] passer [...] je l'aurais vu », soutient-il.

« [Le MAPAQ] nous a demandé des trucs à faire et on est rendu à peu près à 90 % de fait, dont la nouvelle salle [construite] et les bols [des chats] qui ne doivent pas pouvoir bouger », ajoute-t-il.

Pour ce qui est de la contagion, Simon Bédard mentionne « qu'il y en a partout, dans tous les refuges [...]. Ça arrive tout le temps, partout ».

Il assure n'avoir jamais vu des animaux mourir à l'Escouade canine MRC parce qu'ils manquaient de soins à la suite de transmission de maladies.

Il nie aussi tout abandon volontaire d'animaux et dit n'avoir jamais entendu parler d'événements de la sorte.

Pour ce qui est des nombreuses plaintes au MAPAQ à l'égard de son entreprise, il dit n'être « pas tout au courant [...] C'est du ouï-dire et du non fondé ».

« Il est au courant depuis le début »

Ciblée par son frère qui l'accuse de « mauvaise gestion », Julie Bédard se défend. Elle réfute toute allégation de mauvaise gestion et blâme son frère, le propriétaire de l'entreprise.

Pour elle, « le gros problème, c'était vraiment la gestion financière de l'établissement. Il n'y avait pas d'argent ».

Les animaux en ont payé les frais, selon elle. Julie Bédard confirme plusieurs situations dénoncées dans notre article.

« Les animaux souffraient. J'en ai entendu des chats en fin de vie crier dans le refuge. C'était débile, la panleucopénie, le calicivirus, les chats avaient de la teigne et on ne pouvait pas les traiter. Il n'y en avait pas d'argent et le bout qu'on n'a pas eu de vétérinaire, c'est parce qu'il [Simon Bédard] devait 8000 $ au vétérinaire », note-t-elle.

Julie Bédard mentionne avoir alerté son frère à plusieurs occasions en 2023 relativement aux problèmes financiers à l'Escouade canine MRC. Radio-Canada a pris connaissance de plusieurs messages échangés entre Julie Bédard et Simon Bédard.

« Je lui écrivais souvent par messages textes et Messenger et lui, il écrivait : "Ostie, arrête là". Il ne m'a jamais écouté, il s'en foutait », rapporte-t-elle.

« Je n'avais aucun pouvoir sur cette situation-là, parce qu'il me disait tout le temps que c'était son argent, son entreprise. Moi, je ne pouvais rien faire. Moi, tout ce que je faisais, [c'était] d'essayer de sauver les animaux et je voulais garder la *job* des filles », précise celle que Simon Bédard a congédiée à la fin de 2023.

Par courriel, le MAPAQ a fait savoir qu'il « ne peut [pas] commenter de dossier particulier ». Il faut savoir que sur son site Internet, l'Escouade canine MRC écrit travailler « en collaboration avec le MAPAQ lors d'enquêtes et de saisies concernant la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal ».

Philippe Grenier

+ Suivre